

**SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2014**

SONT PRÉSENTS: les conseillers Gilbert Lacasse, Pierre Bérubé, Pierre Gingras, Yves Ouellet, Steve Raymond sous la présidence de la mairesse Nicole Rochon.

EST ABSENTE : la conseillère Tanya Ladouceur

SONT AUSSI PRÉSENTS: Monsieur Maurice Paquin, secrétaire-trésorier, Madame Sophie Lamarche, adjointe à la direction.

**Ouverture de la séance: 19 h**

---

**PRÉSENCES**

2014-03-11-01 Adoption de l'ordre du jour

**Demandes verbales**

2014-03-11-02 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2014

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

2014-03-11-101 Entente de partenariat (IDEC)

2014-03-11-102 Avis de motion – Règlement d'emprunt projet extension du Centre

**TRAVAUX PUBLICS**

2014-03-11-201 Adjudication de contrat – Fabrication d'agrégats

2014-03-11-202 Avis de motion – Règlement d'emprunt projet d'asphaltage partie du chemin Kipawa, prolongement de la piste cyclable et modification de l'aqueduc sur la rue de la Montagne

2014-03-11-203 Appel d'offres – Pavage partie du chemin Kipawa

**URBANISME**

2014-03-11-301 Demande de Robert Audet au 700 chemin Kipawa;

2014-03-11-302 Nomination d'un membre au comité consultatif d'urbanisme;

2014-03-11-303 Assemblée publique de consultation – Règlement #606 modifiant le règlement de zonage #427 – création zone RC-11;

2014-03-11-304 Adoption 2<sup>e</sup> lecture - Règlement #606 modifiant le règlement de zonage #427 – création zone RC-11;

2014-03-11-305 Demande de modification du règlement de zonage #427 de Réjean Jollette, matricule 3776 63 2070.

**LOISIRS**

2014-03-11-401 Programme Pêche en herbe – autorisation de signature

2014-03-11-402 Embauche directeur des loisirs

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

2014-03-11-501 Adoption – Plan de sécurité civile

2014-03-11-502 Adoption rapport annuel – Schéma de couverture de risques incendie

**ADMINISTRATION**

2014-03-11-601 Approbation de la liste des comptes à payer et déboursés pour le mois de février 2014

Dépôt de la situation financière au 31 janvier 2014

2014-03-11-602 Avis de motion – Règlement abrogeant les règlements #603 et #363 concernant le montant du capital autorisé du fonds de roulement en vertu du règlement #353

2014-03-11-603 Avril, Mois de la jonquille

2014-03-11-604 Renouvellement mandat vérificateurs

**VARIA**

**RAPPORT DES COMITÉS**

**DEMANDES VERBALES**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

2014-03-11-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR  
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE GINGRAS,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER STEVE RAYMOND,

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2014-03-11-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2014  
 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE BÉRUBÉ,  
 APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE GINGRAS,

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2014 avec le changement du 14 janvier 2014 au lieu du 14 février tel qu'inscrit par erreur dans la section ordre du jour, partie « adoption du procès-verbal ».

ADOPTÉE

2014-03-11-101 **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**  
ENTENTE DE PARTENARIAT (IDEC)

CONSIDÉRANT que la Première nation Eagle Village, la Ville de Témiscaming et la Municipalité de Kipawa désirent travailler ensemble dans un esprit de coopération pour le bénéfice de tous leurs résidents, dans le but de combler les lacunes sociales, spirituelles et économiques;

CONSIDÉRANT qu'un ébauche d'entente de partenariat entre la Première nation Eagle Village, la Ville de Témiscaming et la Municipalité de Kipawa a été rédigé;

EN CONSÉQUENCE, il est  
 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER STEVE RAYMOND,  
 APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GILBERT LACASSE,

D'autoriser la mairesse à signer l'entente de partenariat entre la Première nation Eagle Village, la Ville de Témiscaming et la Municipalité de Kipawa tel que présentée.

ADOPTÉE

2014-03-11-102 AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT D'EMPRUNT PROJET EXTENSION DU CENTRE

Le conseiller Pierre Gingras donne avis de motion qu'à une séance ultérieure sera présenté un règlement relatif à un emprunt pour un projet d'extension du Centre.

2014-03-11-201 **TRAVAUX PUBLICS**  
ADJUDICATION DE CONTRAT – FABRICATION D'AGRÉGATS

CONSIDÉRANT que la Ville a demandé des soumissions par appel d'offres publiques par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) pour la fabrication de **8 000** tonnes de gravier **MG-112**, **8 000** tonnes de gravier concassé **MG-20** et de **4 000** tonnes de matériaux recyclés **MG-20 / R-5**;

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu des soumissions de sept fournisseurs conformément à la Loi.

CONSIDÉRANT que les fournisseurs ont fourni les prix suivants incluant les taxes:

4169-7516 Québec Inc. ....	78 183 \$
Société d'entreprise Générales Pajula Ltée .....	104 857, 20 \$
9045-2491 Québec Inc.....	58 683, 24 \$
Blais et Langlois Inc. ....	173 961 \$
Construction Val d'Or Ltée .....	101 178 \$
Galarneau Entrepreneur Général Inc.....	91 520, 10 \$
Transport Beulé Inc.....	108 536, 40 \$

CONSIDÉRANT que les soumissions ont été dûment analysées et qu'elles sont conformes au devis;

EN CONSÉQUENCE, il est,  
 PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER STEVE RAYMOND,  
 APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GILBERT LACASSE,

QUE la Ville accorde le contrat de fabrication de **8 000** tonnes de gravier **MG-112**, **8 000** tonnes de gravier concassé **MG-20** et de **4 000** tonnes de matériaux recyclés **MG-20 / MR-5** au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la compagnie **9045-2491 Québec Inc.** au montant de **58 683, 24 \$** incluant les taxes, tel que présenté dans sa soumission datée du 5 mars 2014;

QUE la mairesse et le directeur général soient autorisés à signer tout document relatif à cette résolution.

ADOPTÉE

- 2014-03-11-202 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT PROJET D'ASPHALTAGE PARTIE DU CHEMIN KIPAWA, PROLONGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE ET MODIFICATION DE L'AQUEDUC SUR LA RUE DE LA MONTAGNE  
Le conseiller Steve Raymond donne avis de motion qu'à une séance ultérieure sera adopté un règlement relatif à un emprunt pour un projet d'asphaltage partie du chemin Kipawa, prolongement de la piste cyclable et modification de l'aqueduc sur la rue de la Montagne.
- 2014-03-11-203 APPEL D'OFFRES – PAVAGE PARTIE DU CHEMIN KIPAWA  
CONSIDÉRANT que la Ville de Témiscaming désire faire paver une partie du chemin Kipawa;  
  
CONSIDÉRANT que la Ville de Témiscaming doit solliciter des soumissions pour ces travaux;  
  
EN CONSÉQUENCE, il est  
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER YVES OUELLET,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER STEVE RAYMOND,  
  
QUE le conseil autorise le directeur des travaux publics à demander des soumissions par appel d'offres publiques par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) pour le pavage d'une partie du chemin Kipawa;  
  
QUE le directeur des travaux publics et/ou le secrétaire trésorier soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.  
  
ADOPTÉE
- 2014-02-11-301 **URBANISME**  
DEMANDE DE ROBERT AUDET AU 700 CHEMIN KIPAWA:  
CONSIDÉRANT la demande de Robert Audet en août 2011 à l'effet d'acheter de la Ville une partie de terrain de 15 mètres par 18.29 mètres à l'arrière de sa résidence afin de permettre la construction d'un garage;  
  
CONSIDÉRANT la résolution #11-09-13-104 autorisant la vente de la partie de terrain demandé au prix de 1108.39\$ plus taxes, frais d'arpentage et de notaire;  
  
CONSIDÉRANT la demande de Robert Audet en date du 28 février 2014 requérant que la Ville paie la moitié des frais d'arpentage, soit 763,61\$;  
  
CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas lieu de changer l'entente de vente convenue en 2011;  
  
EN CONSÉQUENCE, Il est  
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER YVES OUELLET,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE BÉRUBÉ,  
  
QUE le conseil n'acquiesce pas à la demande de Robert Audet.  
  
ADOPTÉE
- 2014-03-11-302 NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME:  
CONSIDÉRANT l'appel de candidature donné à la population;  
  
CONSIDÉRANT l'intérêt démontré par M. Patrick Dumas, résident de Témiscaming;  
  
EN CONSÉQUENCE, Il est  
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER YVES OUELLET,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GILBERT LACASSE,  
  
QUE le conseil nomme M. Patrick Dumas à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme.  
  
ADOPTÉE
- 2014-03-11-303 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION – RÈGLEMENT #606 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #427 – CRÉATION ZONE RC-11:  
Tenue d'une assemblée publique de consultation dûment convoquée dont le but est d'expliquer la modification au règlement de zonage #427, soit la création de la zone RC-11 à même une partie de la zone RA-6, d'évoquer les conséquences de son adoption et de permettre d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à son sujet.

Lors de cette assemblée, le directeur général, Maurice Paquin, explique aux gens dans la salle le projet modification du règlement de zonage #427.

Aucune question et aucun commentaire n'est fait à ce sujet de la part du public concernant ce règlement.

2014-03-11-304

ADOPTION 2<sup>E</sup> LECTURE - RÈGLEMENT #606 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #427 – CRÉATION ZONE RC-11:

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation a été tenue relativement au règlement #606 modifiant le règlement # 427 concernant la création de la zone RC-11 à même une partie de la zone RA-6;

CONSIDÉRANT qu'aucun commentaire n'a été émis au sujet de ce règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est  
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER YVES OUELLET,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE GINGRAS,

QUE le conseil adopte en 2<sup>e</sup> lecture, le règlement #606 modifiant le règlement #427 concernant la création de la zone RC-11 avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

2014-03-11-305

DEMANDE DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE #427 DE RÉJEAN JOLETTE, MATRICULE 3776 63 2070.

CONSIDÉRANT la demande de Réjean Jollette, à savoir d'agrandir la zone CA-7 vers le sud sur environ 50 mètres, afin de créer un nouveau terrain commercial le long de la Montée Letang;

CONSIDÉRANT que la zone CA-7 a été agrandie en décembre 2013 afin d'accueillir un projet commercial qui, aujourd'hui, n'est toujours pas établi;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas lieu d'agrandir cette zone tant qu'elle ne sera pas occupée et sans présentation d'autres projets concrets;

EN CONSÉQUENCE, Il est  
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER YVES OUELLET,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE BÉRUBÉ,

QUE le conseil maintien la zone CA-7 dans ses dimensions actuelles mais évaluera en temps et lieu les besoins d'expansion commerciaux à venir.

ADOPTÉE

2014-03-11-401

**LOISIRS**

PROGRAMME PÊCHE EN HERBE – AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT que la Fondation de la Faune du Québec propose le programme Pêche en herbe auquel la Ville de Témiscaming est admissible;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de présenter un demande pour que la tenue de cette activité ce réalise;

EN CONSÉQUENCE, il est  
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER GILBERT LACASSE,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE GINGRAS,

QUE le conseil municipal autorise le directeur des Loisirs, à agir au nom de la Ville de Témiscaming dans le cadre du projet Pêche en herbe et à signer tout document et contrat relatifs à ce projet.

ADOPTÉE

2014-03-11-402

EMBAUCHE DIRECTEUR DES LOISIRS

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER GILBERT LACASSE,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER STEVE RAYMOND,

QUE le conseil autorise l'embauche de Monsieur Éric Bisson à titre de directeur des loisirs aux conditions décrites dans un document classé sous la cote 3-3-1/2014-03-11-402.

ADOPTÉE

- 2014-03-11-501 **SÉCURITÉ CIVILE**  
ADOPTION – PLAN DE SÉCURITE CIVILE  
CONSIDÉRANT que la Ville de Témiscaming a fait des changements mineurs à son plan de sécurité civile;
- EN CONSÉQUENCE, il est  
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE BÉRUBÉ,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE GINGRAS,
- D'adopter le plan de sécurité civile selon la version révisée le 16 janvier 2014.
- ADOPTÉE
- 2014-03-11-502 ADOPTION RAPPORT ANNUEL – SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE  
CONSIDÉRANT que la Ville de Témiscaming a mis à jour le plan de mise en œuvre prévu pour l'année 3 (2013) du schéma de couverture de risques incendie;
- CONSIDÉRANT que la Ville doit adopter ce rapport et le faire parvenir à la MCR du Témiscamingue ;
- EN CONSÉQUENCE, il est  
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE BÉRUBÉ,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE GINGRAS,
- D'adopter le plan de mise en œuvre prévu pour l'année 3 (2013) tel que présenté et d'en faire parvenir une copie à la MRC du Témiscamingue.
- ADOPTÉE
- 2014-03-11-601 **ADMINISTRATION**  
APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER ET DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2014  
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE GINGRAS,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE BÉRUBÉ,
- D'approuver la liste des comptes à payer et des déboursés pour le mois de février au montant de 1 246 896,96 \$, laquelle fait partie intégrante de la présente résolution et est classée sous la cote 2-2/2014-03-11-601.
- ADOPTÉE
- Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles par fonction au budget pour les fins pour lesquelles les dépenses citées ci-dessus ont été engagées et le paiement autorisé par le conseil.
- SIGNÉ à Témiscaming, ce 11 mars 2014.
- \_\_\_\_\_
- Maurice Paquin, secrétaire-trésorier
- DÉPÔT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 JANVIER 2014  
Le secrétaire-trésorier dépose la situation financière au 31 janvier 2014.
- 2014-03-11-602 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT ABROGEANT LES RÈGLEMENTS #603 ET #363 CONCERNANT LE MONTANT DU CAPITAL AUTORISÉ DU FONDS DE ROULEMENT EN VERTU DU RÈGLEMENT #353  
Le conseiller Pierre Bérubé donne avis de motion qu'un projet de règlement abrogeant les règlements #603 et #363 concernant le montant du capital autorisé au Fonds de roulement en vertu du règlement #353 sera présenté à une séance ultérieure.
- 2014-03-11-603 AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE  
CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer est constituée depuis 1938 et qu'elle est reconnue pour ses actions et sa lutte contre le cancer;
- CONSIDÉRANT que les actions de la Société canadienne du cancer contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des nombreuses personnes touchées par cette terrible maladie et rendent possible la lutte contre le cancer ;

CONSIDÉRANT que le mois d'avril est maintenant le Mois de la Jonquille, et que la Société canadienne du cancer lance annuellement un vaste mouvement de solidarité au Québec pour changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises dans leur combat ;

CONSIDÉRANT que la jonquille est le symbole de vie de la Société canadienne du cancer dans sa lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer ;

CONSIDÉRANT que soutenir les activités du Mois de la Jonquille, c'est se montrer solidaire envers les proches touchés par la maladie, affirmer son appartenance à un groupe de citoyens qui lutte contre le cancer et unir sa voix à celle de la Société canadienne du cancer pour dire que nous sommes « Avec vous. Contre les cancers. Pour la vie. » ;

CONSIDÉRANT que l'argent recueilli pendant le Mois de la Jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies, à offrir de l'information récente et fiable sur le cancer, à fournir des services de soutien à la communauté, à mettre en place des programmes de prévention et à militer activement afin d'obtenir du gouvernement des lois et politiques publiques qui protègent la santé des Québécois et Québécoises ;

EN CONSÉQUENCE, il est  
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER GILBERT LACASSE,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER STEVE RAYMOND,

DE décréter le mois d'avril Mois de la Jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE

2014-03-11-604

RENOUVELLEMENT MANDAT VÉRIFICATEURS  
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE GINGRAS,  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE BÉRUBÉ,

DE reconduire le mandat de vérification comptable de la Ville pour l'année 2014 à la firme Champagne, Bellehumeur, Guimond Inc.

ADOPTÉE

**VARIA**

**RAPPORT DES COMITÉS**

**DEMANDES VERBALES**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée, il est 20h12.

---

Nicole Rochon, mairesse

---

Maurice Paquin, secrétaire-trésorier